



Semaine de la Mobilité Durable et du Climat à Dakar (SMDC)

2^{ème} édition du Prix de l'innovation

Termes de référence

Avril 2022

Table des matières

1. Contexte	3
2. Objectifs	3
3. Thématiques retenues	4
3.1. Mobilité et Numérique.....	4
3.2. Mobilité et Environnement.....	4
3.3. Mobilité et Pandémies.....	4
3.4. Autres thématiques pertinentes.....	5
4. Etapes du concours	5
5. Procédure de candidature	5
6. Critères de sélection	6
7. Jury	6
8. Récompenses	6

1. Contexte

Le CETUD, la CODATU, et l'Association Climate Chance organisent la Semaine de la Mobilité Durable et du Climat à Dakar du 03 au 07 octobre 2022. Cette semaine sera l'occasion de tenir, de manière simultanée, les Assises territoriales de la Mobilité urbaine, la Conférence CODATU XVIII et le Sommet Climate Chance Afrique.

L'engagement mutuel de ces partenaires à Dakar repose sur le socle commun que constitue la mobilité au quotidien dans les pays en développement, ses impacts sur les populations des villes et sur la lutte contre les changements climatiques au niveau territorial.

En effet, l'échelon territorial est essentiel en matière de lutte contre les changements climatiques, avec une attention particulière à accorder aux secteurs les plus émissifs notamment l'énergie, le bâtiment et le transport. Près de 20 % des Gaz à Effet de Serre (GES) mesurées dans les villes les plus importantes du continent africain proviennent des déplacements motorisés.

Pour limiter ces effets, certaines villes africaines dont Dakar ont mis en place des politiques de transport durable très encourageantes, avec le déploiement de systèmes de transport capacitaires tels que le BRT et le TER. Ces derniers seront accompagnés d'une restructuration du réseau de bus, afin de favoriser l'attractivité, l'accessibilité et la viabilité globale des transports collectifs en tenant compte des enjeux de transitions énergétique et numérique.

Au terme de cette semaine, les partenaires adopteront et porteront auprès des gouvernements nationaux et locaux, mais aussi auprès des institutions financières internationales, la « Déclaration de Dakar » véritable feuille de route pour une promotion de la mobilité accessible à tous, plus respectueuse de l'environnement et socialement plus équitable.

Ainsi, dans le cadre de cette conférence, le CETUD lance la deuxième édition du Prix de l'innovation dans le but de soutenir les porteurs de projets innovants d'amélioration de la mobilité. Le concours est ouvert aux candidats proposant des projets visant à soutenir le développement durable en Afrique.

Cette deuxième édition fait suite à une première lancée en 2021 dont les résultats sont disponibles sur le site web du CETUD (www.cetud.sn)

2. Objectifs

L'objectif général de ce concours est de permettre aux participants de concevoir des projets destinés à améliorer les conditions de mobilité en Afrique. Les projets devront s'inscrire dans l'une des thématiques identifiées au paragraphe 3 des présents termes de référence.

Ce concours permettra aux participants de se faire connaître des investisseurs et des entrepreneurs, d'accélérer le développement de leurs projets, de multiplier les opportunités d'affaires, mais aussi de bénéficier d'un accompagnement technique pour la mise en œuvre de leurs solutions.

3. Thématiques retenues

Les projets des candidats devront s'inscrire dans l'une des thématiques décrites ci-dessous.

3.1. Mobilité et Environnement

Le secteur des transports est le second émetteur de gaz à effet de serre et ses impacts sur l'environnement sont nombreux : nuisance sonore, pollution de l'air, de l'eau, modification du cadre de vie, contribution au changement climatique, etc. Ces effets risquent de s'aggraver si des mesures efficaces ne sont pas prises. Il est donc important d'accorder un rang de priorité élevé à la réduction des effets produits par le secteur des transports sur l'environnement et de se tourner vers des solutions de mobilité vertes, inclusives et résilientes aux changements climatiques.

Ainsi, les candidats sont invités à proposer des projets innovants de mobilité durable, applicables aux pays en développement.

3.2. Mobilité et Numérique

Depuis quelques années, nous assistons à une révolution numérique dans le secteur des transports. Les systèmes de transport dits intelligents, qui associent les technologies de l'information et de la communication à l'ingénierie du trafic, se développent de plus en plus dans le monde et l'Afrique n'est pas en reste. En effet, au Sénégal, comme dans beaucoup de pays, le numérique est devenu l'un des axes majeurs des politiques de mobilité. Il joue un rôle moteur dans la mobilité future en améliorant le confort et la fiabilité des déplacements.

A cet égard, les candidats intéressés par cette thématique sont encouragés à soumettre des projets contribuant à résoudre les principaux défis liés aux transports tout en utilisant le numérique de manière ingénieuse.

3.3. Mobilité et Pandémies

La pandémie de COVID-19 apparue pour la première fois en Chine à Wuhan en décembre 2019 a fortement affecté l'économie mondiale. De nombreuses mesures de riposte ont été prises dans plusieurs secteurs notamment celui des transports. Ceci a eu des répercussions majeures sur la mobilité des villes des pays en développement en particulier. En effet, selon la Banque mondiale, le nombre de déplacements en transports publics effectués dans les villes africaines a diminué de 40 % en avril 2020 entraînant ainsi une forte baisse des recettes et une profonde crise financière qui menace le secteur formel et informel des transports publics des villes africaines.

La crise sanitaire place, ainsi, la problématique de la résilience du secteur des transports au cœur des préoccupations. Cette situation peut être perçue comme une opportunité de repenser le modèle de développement des villes ainsi que les modes de déplacement afin de booster la résilience face aux risques épidémiologiques.

Les candidats peuvent donc proposer des projets pertinents traitant de cette problématique.

3.4. Autres thématiques pertinentes

Les projets de transport durable ne s'inscrivant pas dans l'une des thématiques mentionnées ci-dessus peuvent également être proposés. Ces projets devront être pertinents et chercher à apporter une réponse innovante aux défis actuels auxquels le secteur des transports est confronté.

4. Etapes du concours

Les grandes étapes du concours sont présentées ci-dessous :



5. Procédure de candidature

Le concours est ouvert aux startups, développeurs, étudiants, élèves-ingénieurs, universitaires, etc. du monde. Les candidats peuvent participer à ce concours, seul ou en groupe.

Les candidats devront remplir un formulaire d'inscription téléchargeable sur le site web du CETUD (www.cetud.sn). Le dossier de candidature devra être envoyé par email à l'attention du Président du Comité de d'évaluation, en mentionnant dans l'objet du mail « Candidature au Prix de l'innovation », à l'adresse suivante : rokhaya.dieng@cetud.sn ; avant le **15 juin 2022**.

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- le formulaire d'inscription ;
- la biographie de chacun des membres clés de l'équipe ;
- la note conceptuelle du projet (maximum 10 pages) ;
- une vidéo de 3 min présentant le projet.

A l'issue de la première phase de sélection, les meilleurs projets seront retenus et les candidats présélectionnés seront invités à présenter leur projet devant le jury.

NB :

- *Les documents relatifs aux projets transmis dans le cadre du concours seront soumis à la plus stricte confidentialité.*
- *Les documents constituant le dossier de candidature devront être rédigés en français.*
- *Les dossiers de candidature incomplets seront déclarés irrecevables.*

6. Critères de sélection

Les candidats seront présélectionnés sur la base de leur dossier. Les aspects suivants seront pris en compte dans l'évaluation :

- pertinence par rapport à la thématique choisie ;
- caractère innovant du projet ;
- faisabilité technique et économique ;

Au terme de la première phase de sélection, les projets seront classés globalement et par thématique. Les participants présélectionnés présenteront leurs projets devant le jury qui leur fournira des orientations dans le développement de leurs projets de manière à garantir la pertinence et la cohérence avec les défis du secteur.

7. Jury

Les projets lauréats seront choisis par un jury composé de spécialistes dans les thématiques ciblées. Les membres du jury seront choisis parmi des acteurs issus d'autorités de transports, de la société civile et d'organisations partenaires.

La composition exacte du jury sera annoncée ultérieurement.

8. Récompenses

Le concours récompensera les trois meilleurs projets, toutes thématiques confondues. Un premier prix d'une valeur de 5 000 € sera décerné au meilleur projet. Le deuxième prix s'élève à 3 000 € et le troisième prix à 2 000 €.

Les lauréats recevront ces montants comme financement de démarrage ainsi qu'un accompagnement technique pour concrétiser leur projet.

A la fin du concours, un résumé du classement sera publié sur le sites internet du CETUD (www.cetud.sn) et des partenaires techniques et financiers, à titre informatif. Les décisions du jury seront définitives et resteront inchangées.